Forum-juridique.net
LE 1er POINT D'ACCÈS GRATUIT AU DROIT

Chien accidente

Par cochet

ma responsabilite civile predra t elle en charge les frais veto pour mon chien renverse par une voiture dans le village

---
Par thierrygz

Bonjour,
Malheureusement, ce ne sera pas systématiquement possible. Tout dépend de votre contrat d'assurance.

Notre chien a été agressé par un molosse. Notre peluche de 5kg a été gravement blessée, mais a pu survivre à cette attaque qui aurait pu lui coûter la vie, car je me suis interposé.

Des frais de vétérinaire conséquents, mais qui n'ont pu être remboursés car je n'ai pas été blessé personnellement.

Il existe des assurances pour nos animaux de compagnie, mais il faut y adhérer quand ils sont encore jeunes.

Par Tisuisse1

Votre responsabilité civile prendra en compte les dommages que votre chien occasionne à des tiers, pas les dommages qu'il aura subi. Pour cela, il faut vous retourner contre l'assureur de la voiture.